

MAIRIE DE LE MONTELLIER

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025

L'an 2025, le 30 janvier à 20h30, le Conseil Municipal de LE MONTELLIER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Patrice MARTIN, Maire.
Date de convocation : 23 janvier 2025 – Secrétaire de séance : Daniel Rousset
Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 11 – Nombre de pouvoir : 0 – Nombre de votants : 11

Etaient présents et ont pris part au vote : Patrice Martin, Daniel Rousset, Fabien Boeglin, Patricia Monard, Emilie Carreau, Myriam Kerkeni, Karole Goncalves Mineiro, Karole Martignat, Alban Ridet et Jean-Michel Salvadori, Roger Poizat

Le quorum étant atteint, Mr Patrice Martin, Maire, ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance : il propose la désignation de Daniel Rousset, conseillère, comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Daniel Rousset comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 décembre 2024, Mr Patrice Martin, Maire, soumet à observation le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Aucune observation n'est apportée, le procès-verbal de la séance du 6 décembre est approuvé.

➤ Devis opérateur fibre

La commune souhaite changer de fournisseur d'accès internet. Un devis de Bouygues télécom est présenté pour la mairie et l'école au tarif professionnel. Actuellement la commune paie 116 € par mois pour 2 abonnements. Bouygues propose 38 € pour la première année, puis 76 € pour la suite. Le conseil municipal valide à l'unanimité le passage chez ce nouvel opérateur.

➤ Suivi dossier photovoltaïque

Présentation du tableau avec les nouveaux montants de revente à EDF à la baisse. Avec ces nouveaux montants l'amortissement de l'installation se fait sur 6 ans. Une subvention de 50 % sera demandée à la communauté de communes. Le conseil décide de valider la délibération pour la demande de subvention à la communauté de communes.

Les 2 devis reçus seront réactualisés, le choix se fera le mois prochain.

➤ Suivi dossier videosurveillance

Présentation de 2 devis :

Bouygues pour un montant de 24 115 € HT
Lease Protect pour un montant de 26 224 € HT

Le conseil va demander des précisions sur les coûts de maintenance de l'installation.

Le conseil décide de valider la délibération pour la demande de subvention au FIPD et la Région.

Le département a déjà octroyé une subvention en cas de réalisation du projet.
Ce qui porterait le financement à 80 %.

➤• **Suivi dossier poches incendie**

Présentation des poches restant à installer pour le programme 2025 et celles qui le seront dans le 3ème lot. Un deuxième devis a été demandé.

Le conseil décide de valider la délibération pour la demande de subvention à la DETR et la communauté de communes.

➤• **Information éclairage public**

Le conseil valide le devis du SIEA pour les 2 points d'éclairage du futur parking.
Le montant à charge pour la commune, montant déduit de la subvention du SIEA, est de 2 114 €.

Présentation du projet de remplacement de l'ensemble des éclairages publics sur la commune par des leds. Nous restons dans l'attente d'un devis.

➤• **Questions diverses**

- Changement des drapeaux sur la mairie : le conseil municipal valide le devis de Unic pour un montant de 489,74 € TTC
- Elagage platanes : Nous avons reçu 3 devis sur 4. Une décision sera prise à réception du 4^{ème} devis en fonction du moins disant.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, le Maire lève la séance à 22h00.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Patrice Martin

Le secrétaire de séance,
Daniel Rousset